



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/1999/NGO/22
28 juin 1999

FRANÇAIS
Original : ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion
et de la protection des droits de l'homme
Cinquante et unième session
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

LA RÉALISATION DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

LA RÉALISATION DU DROIT AU DÉVELOPPEMENT

Exposé écrit présenté par l'Association américaine de juristes, organisation
non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit ci-après, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[17 juin 1999]

LA RÉALISATION DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Obstacles à la réalisation du droit au développement sur le continent africain

1. L'Afrique est entrée dans la crise alors que ce continent était le moins industrialisé tant sur le plan de la production industrielle que sur celui des structures. Ce faible niveau d'industrialisation est l'héritage le plus visible du colonialisme. Les politiques coloniales ont empêché l'Afrique d'engager le processus de substitution des importations aussi bien pendant la période de la dépression que pendant la Seconde Guerre mondiale, comme cela a pu se faire dans d'autres régions du tiers monde, en Amérique latine par exemple. L'Afrique est donc restée extrêmement vulnérable aux facteurs externes.

2. Jusqu'à la fin des années 70, nombreux sont les pays africains qui ont progressé sur le plan économique et social. Mais la subordination aux puissances néocoloniales des élites dominantes, dans la majorité des pays africains, a entraîné un recul économique et social progressif d'une grande partie du continent, recul qui s'est aggravé pendant les années 80 avec les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI.

3. En Ouganda, par exemple, si l'on prend le salaire minimum réel de 1972 comme base 100, on le retrouve à 9 seulement en 1984, c'est-à-dire plus de dix fois inférieur à ce qu'il était; alors qu'en 1972, il fallait 60 % du salaire réel pour nourrir la famille, en 1984, ce pourcentage était passé à 450 %, ce qui en termes non statistiques signifie la famine ¹. On trouve dans la source citée divers exemples d'industries ougandaises totalement dépendantes des matières premières, des systèmes de fabrication, des machines et même des emballages étrangers. On prendra un seul de ces exemples, celui de Mukisa Biscuits, entreprise reconstituée en 1982 avec les crédits du PNUD et l'assistance technique de l'ONUDI, qui avait fonctionné pendant les années 50 en utilisant des matières premières locales. Après sa reconstruction avec l'aide des deux organismes des Nations Unies précités, Mukisa Biscuits se borne à utiliser l'eau locale pour la cuisson de matières premières importées; elle découpe les produits dans des moules étrangers et les emballe dans du papier et des boîtes importés de l'étranger aussi.

4. L'Ouganda, comme la plupart des pays africains, verse à l'étranger des montants bien supérieurs à ceux qu'il reçoit sous forme de prêts ou de recettes d'exportation. C'est ainsi qu'en 1992, la dette extérieure représentait 100,1 % du PNB en Afrique en général et 108,1 % dans l'Afrique subsaharienne. En dix ans, le ratio dette-PNB a doublé en Afrique ². Alors que pendant les années 1965 à 1980, le taux moyen de croissance du PIB en Afrique subsaharienne a été de 5,6 %, il a été de zéro pendant les années 1980 à 1986 ³.

5. Dans "l'Afrique vers la reprise économique", publication de l'UNICEF, on peut lire qu'à la fin de la décennie, le FMI et la Banque mondiale sont devenus des bénéficiaires nets de ressources provenant d'Afrique, et se sont retrouvés - situation anormale - en train de détruire eux-mêmes la viabilité financière de leur propre politique d'ajustement structurel ⁴. On peut lire dans le même document de l'UNICEF que l'Afrique a un besoin urgent d'une autre stratégie de développement (p. 9).

6. À la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en 1987, on avait prévu que des tragédies comme celles du Rwanda se produiraient si l'on ne modifiait pas rapidement les orientations prises en matière économique et sociale dans les pays accablés par la dette et par les politiques d'ajustement.

7. Un autre facteur d'appauvrissement des pays africains a été la chute des prix de leurs produits d'exportation. Le prix du café, par exemple, produit qui représente 77 % des exportations du Rwanda, a chuté de 50 % en quelques années seulement.

8. La dévaluation du franc CFA a été un véritable coup porté au niveau de vie de plusieurs peuples africains. Cette dévaluation, imposée par le FMI et acceptée par les divers gouvernements concernés, a eu de fortes répercussions sur les produits de consommation de base de la population, beaucoup de ces pays étant importateurs de denrées alimentaires depuis la liquidation de leurs structures de production traditionnelles. Il va de soi que les victimes de la dévaluation n'ont pas été consultées. La huitième Conférence régionale africaine de l'OIT (Maurice, 19-26 janvier 1994) s'est déclarée "alarmée par les effets dramatiques de la dévaluation sur le niveau de vie des populations,

y compris de millions de travailleurs et de leur famille, dont beaucoup ont d'ores et déjà subi une sévère baisse de leurs revenus réels et de leur pouvoir d'achat" ⁵.

9. Le FMI, au contraire, s'est déclaré satisfait des premiers résultats de la dévaluation du franc CFA : "Durant les neuf premiers mois de 1994, le franc CFA s'est déprécié d'environ 33 % en valeur effective réelle, grosso modo comme prévu. Les coûts salariaux exprimés en dollars - autre baromètre de la compétitivité - ont baissé d'environ 40 %". Pour "consolider les acquis", le FMI recommande aux gouvernements "une maîtrise plus stricte de la dépense publique", "une politique salariale prudente" et de "libéraliser le système des prix, le marché du travail et le commerce extérieur" ⁶. C'est-à-dire que le FMI approuve le fait que le salaire réel des travailleurs des pays africains d'expression française ait baissé en quelques mois de 40 % et conseille aux divers gouvernements de "consolider les acquis".

10. D'après l'*Étude sur l'économie mondiale* des Nations Unies, l'ensemble de l'Afrique a connu en 1992 un transfert négatif de ressources se chiffrant à 1 600 millions de dollars. Ce résultat n'a pas empêché l'actuel Secrétaire d'État au Trésor des États-Unis d'Amérique, M. Lawrence Summers, de déclarer à propos de l'Afrique que "la communauté internationale ne peut maintenir pour toujours le niveau d'aide actuel" ⁷.

11. M. Summers s'est acquis une certaine notoriété, à l'époque où il était économiste en chef à la Banque mondiale, en déclarant dans un mémorandum externe, que la Banque devait encourager l'exportation des industries polluantes vers le tiers monde et en ajoutant que le déversement de déchets toxiques dans les pays à faible revenu était d'une logique économique irréprochable, étant donné que la vie d'un habitant du tiers monde, en termes d'espérance de vie et de revenu par habitant, vaut beaucoup moins que celle d'un habitant de pays développé ⁸.

12. Les objectifs du capital transnational en Afrique ont été clairement exprimés par M. George Moose, qui était alors adjoint au Secrétaire d'État chargé des affaires africaines des États-Unis, dans un discours prononcé devant le Sénat de son pays : "Nous devons nous assurer l'accès aux immenses ressources naturelles de l'Afrique" ⁹.

13. Les drames terribles qui se produisent en Afrique - guerres civiles, luttes interethniques, déplacements massifs de populations, famines - peuvent s'expliquer en grande partie par ces politiques que mènent les grandes puissances, les entreprises transnationales et les institutions de Bretton Woods.

14. Au Rwanda par exemple, la croissance économique moyenne a été négative (moins 2,4) pendant les années 1980-1991 a été négative (moins 2,4), le taux de mortalité infantile est actuellement de plus de 110 pour 1 000 et la proportion de médecins dans la population était en 1990 la plus faible du monde, soit un médecin pour 72 990 habitants, pire encore qu'en 1970 (Banque mondiale, rapport de 1993). Entre 1980 et 1991, la dette extérieure du Rwanda est passée de 103 à 591 % de la valeur de ses exportations (Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 1993*, tableau 24).

15. Entre 1981 et 1985, le rythme annuel de déboisement au Rwanda a été de 2,3 %, l'un des plus élevés du monde. En Afrique en général, les forêts ont été rasées pour alimenter en bois exotique les marchés des pays dits civilisés. On estime qu'entre 1930 et 1970, entre 25 et 30 % des forêts humides d'Afrique ont été détruites. Durant les dernières décennies surtout, ce taux élevé de déboisement, avec des conséquences écologiques catastrophiques (sécheresse et érosion), s'explique en grande partie par la transformation des zones forestières en terres destinées à des cultures pour l'exportation, dans une tentative désespérée des pays en question pour obtenir des devises afin de payer le service de la dette ¹⁰.

16. Les "idées" de M. Summers et les politiques du FMI, de la Banque mondiale, des entreprises transnationales et des grandes puissances en Afrique s'appelleraient, en langage hitlérien, "la solution finale du problème africain".

Notes

1. Mahmood Mandani, "Uganda: contradictions in the IMF programme and perspective" dans *The IMF and the South, The Social Impact of Crisis and Adjustment*, Dharam Ghai éditeur, UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social), 1991.

2. Nations Unies, *Étude sur l'économie mondiale 1993*, tableaux A.35 et A.36.

3. Thandika Mkandawire, "Crisis and adjustment in Sub-Saharan Africa" dans *The IMF and the South, The Social Impact of Crisis and Adjustment*, Dharam Ghai éditeur, UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social), 1991.

4. UNICEF, "L'Afrique vers la reprise économique", résumé publié en 1992, p. 32.

5. OIT, Conseil d'administration, document GB 259/4/7, mars 1994, p. 7.

6. Jean Clément, assistant du Directeur du Département Afrique du FMI, "Bilan après la dévaluation du franc CFA", dans *Finances et développement*, publication trimestrielle de la Banque mondiale et du FMI, juin 1995.

7. *Afrique Relance*, Nations Unies, vol. 7, No 1, juin 1993, p. 3.

8. *The Economist*, 15-21 février 1992.

9. *Le Monde diplomatique*, juillet 1993.

10. Solon Barraclough et Krishna Guimire, "The social dynamics of deforestation in developing countries", UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies sur le développement social), Discussion paper No 16, 1990.
